

Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges humains et la culture

Procès-verbal de la réunion du 8 février 2014

Résumé :

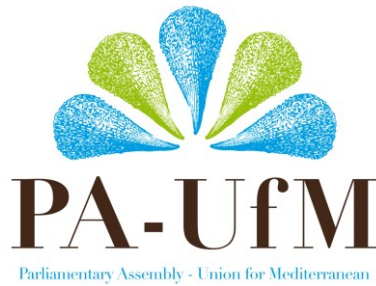
- La réunion a été présidée par M. Khalid Chaouki (PD).
- La résolution a été adoptée par consensus.

Participants:

- Parlement européen (une députée) : Mme Benarab-Attou (Vice-présidente de la Commission - groupe des Verts).
- Pays de la rive sud (7) : Algérie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie.
- Parlements nationaux de l'UE (13) : Bulgarie, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Suède.

Travaux :

Le président Khalid Chaouki ouvre les travaux de la Commission. Le président Chaouki, après les habituelles salutations et les remerciements à la présidence en exercice jordanienne pour l'hospitalité, donne la parole à la parlementaire européenne et vice-présidente de la Commission, Mme Malika Benarab-Attou, qui souligne l'importance des thèmes faisant l'objet de la réunion d'aujourd'hui, avec une référence particulière au rôle joué par les médias dans les processus de démocratisation. Le vice-président de la Commission, M. Walid El Khouri, prend ensuite la parole pour rappeler le travail accompli par la Commission lors de la réunion précédente, qui permettra de tomber d'accord sur un texte commun concernant des sujets d'une importance particulière dans le contexte méditerranéen.



Le président Chaouki entame l'examen de l'ordre du jour et soumet à la Commission le procès-verbal de la dernière réunion qui a eu lieu à Rome le 15 novembre 2013 ; il est approuvé avec les ajouts proposés par les délégations.

Le président Chaouki présente ensuite le contenu de la proposition de recommandation qui, sur la base des expériences positives déjà réalisées dans la région méditerranéenne, entend lancer des initiatives visant à améliorer et intensifier le dialogue et la coopération culturelle entre les deux rives de la Méditerranée. Dans cette perspective, le président Chaouki informe que le Secrétariat de Barcelone a offert sa disponibilité à examiner d'éventuelles initiatives de la Commission.

On passe ensuite à l'examen des amendements au projet de recommandation qui ont été présentés ; ils sont illustrés par leurs auteurs, discutés par la Commission et finalement soumis au vote. Tous les amendements ont été adoptés ou ont amené à la rédaction d'un texte de compromis et les propositions ont été adoptées par consensus.

Après l'adoption de la recommandation, le président Chaouki a donné la parole à Mme Benarab-Attou, qui a soumis la proposition d'organiser un séminaire sur l'histoire et la culture méditerranéenne avec la participation de chercheurs et de spécialistes du secteur.
